

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES BOURGS DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Population municipale	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (mât) en m
-	Cirières	945	Visibilités sur le projet globalement partielles et intermittentes à l'échelle du bourg (photomontage 23).	Faible	1 940
-	Bretignolles	600	Visibilités importantes et continues depuis une part importante des espaces publics et des habitations, avec notamment plusieurs rues orientées vers le projet (photomontage 30).	Modéré	570

Tableau 21 : Effets du projet depuis les bourgs de l'aire d'étude immédiate.

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (mât) en m
1	St-Louis	1	Grande proximité des éoliennes, perceptibles directement depuis l'habitation et ses abords sans filtre ou écran visuel notable (photomontage 26).	Fort	590
2	la très Chère	< 5	Proximité du projet, perceptible directement depuis les habitations et leurs abords ; les bâtiments d'exploitation ne masquent les éoliennes que de façon partielle et ponctuelle (photomontage 21).	Fort	830
3	les Basses Rimbretières	< 5	Grande proximité du projet, perceptible directement depuis l'habitation et ses abords sans filtre ou écran visuel notable (photomontage 16).	Fort	680
4	Champ Blanc	< 5	Grande proximité des éoliennes, perceptibles directement depuis les habitations et leurs abords ; la végétation des jardins constitue des filtres visuels très partiels (photomontage 27).	Fort	570
5	Bois d'Ane	1	Grande proximité des éoliennes, perceptibles directement depuis les habitations et leurs abords ; la végétation du réseau bocager constitue des filtres visuels qui restent partiels et discontinus (photomontage 15).	Fort	620
6	les Hautes Rimbretières	< 5	La végétation constitue des filtres partiels qui, sans masquer les éoliennes, réduisent leur prégnance visuelle en les repoussant à l'arrière-plan (photomontage 18).	Modéré	780
7	le Petit Monconseil	1	L'habitation n'est pas orientée directement vers le projet, mais ses abords offrent des perceptions larges de celui-ci, sans filtre ou écran visuel notable (photomontage 14).	Modéré	920
8	les Noues	< 10	Le réseau bocager et les bâtiments agricoles forment des filtres et écrans visuels notables, mais le projet reste souvent au moins en partie visible (photomontage 17).	Faible à Modéré	1 010
9	Monconseil	< 30	La végétation, très présente, dissimule assez largement les éoliennes depuis la majeure partie du hameau, seules leurs parties les plus hautes restant visibles. Les habitations situées au sud du boisement sont plus exposées, mais les façades ne s'orientent pas vers le projet (photomontage 14).	Modéré	910
10	la Brénelière	1	L'habitation n'est pas orientée directement vers le projet, mais ses abords offrent des perceptions larges de celui-ci ; les bâtiments agricoles à l'est forment un écran visuel partiel qui ne masque que partiellement la partie basse des éoliennes (photomontage 25).	Fort	990
11	le Haut Bourg	> 50	Depuis le cœur du hameau (rue du Haut Bourg) le tissu bâti masque presque totalement le projet. En revanche, les habitations situées sur les franges nord et est du hameau sont exposées directement aux éoliennes, dont la prégnance visuelle est légèrement réduite par la distance (photomontage 24).	Modéré à Fort	1 170
12	l'Inglinière	< 10	Quelques bâtiments d'activités (hangars) forment des écrans visuels partiels ; mais la plupart des habitations restent plus ou moins exposées au projet ; plusieurs façades se tournent dans sa direction (photomontage 22).	Modéré	1 360
13	le Coteau	1	La végétation dissimule assez largement le projet depuis ce hameau.	Faible	1 150
14	les Morzinières ; Nazareth	< 20	Certaines habitations bénéficient d'écrans bâtis ou de filtres végétaux qui atténuent la prégnance visuelle des éoliennes ; mais d'autres restent plus directement exposées (photomontage 28).	Modéré	930
15	le Chiron	< 5	Les arbres présents au long de la D960bis forment un rideau dense qui masque assez largement le projet ; des parties de pales peuvent rester visibles depuis certaines habitations.	Faible	1 390

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (mât) en m
16	la Faye	< 30	Les habitations situées au sud de la route sont exposées de façon importante aux éoliennes, seules leurs parties les plus basses étant masquées par la végétation distante. Les habitations situées au nord de la D149bis bénéficient en revanche de l'écran visuel formé par les bâtiments au sud : seules les pales restent partiellement visibles depuis cette partie du hameau (photomontage 12).	Faible à Modéré	1 350
17	la Violette	2	Le projet est bien visible au-delà de la route, mais la végétation des jardins joue un rôle de filtre partiel (photomontage 13).	Modéré	1 520
18	Monthardy	< 5	Plusieurs habitations, ou leurs abords, permettent des visibilités sur les éoliennes, moins prégnantes au vu de la distance (photomontage 20).	Modéré	1 560
19	la Marguerite	1	La façade principale se tourne vers l'est, mais la façade ouest et les abords de l'habitation sont bien exposés au projet.	Modéré	1 570
20	les Landes	2	La végétation (bocage et bosquets) joue un rôle d'écran visuel important, qui dissimule largement le projet.	Faible	1 490
21	l'Hérauderie	< 5	Les bâtiments agricoles jouent un rôle d'écran visuel important, masquant le plus souvent le projet.	Très faible	1 600
22	Bellefontaine ; Bellevue de Giguët	2	Le projet est bien visible, sans effet d'écran notable de la végétation ; la distance tend à réduire légèrement la prégnance visuelle des éoliennes (photomontage 29).	Modéré	1 460
23	la Fuzelière	< 5	La végétation masque très largement le projet depuis les habitations.	Très faible	1 830
24	Jouvence	< 5	Le projet est bien visible au-delà de la route, mais la végétation des jardins joue un rôle de filtre important.	Faible	1 700
25	la Bergeonnière	< 10	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle des éoliennes.	Faible	1 700
26	la Boursaudière	< 5	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle des éoliennes.	Faible	1 800
27	les Gibaudières	1	Les bâtiments agricoles au premier plan et la végétation boisée en retrait masquent assez largement le projet.	Faible	1 880
28	le Plessis Sicot	< 10	Quelques habitations bénéficient de l'effet d'écran de la végétation autour des plans d'eau, mais d'autres, à l'ouest, restent partiellement exposées au projet.	Faible	1 840
29	la Fougeassière	2	Les éoliennes restent visibles malgré les effets de filtres végétaux, mais elles sont relativement distantes.	Faible	2 040
30	Michelande	2	Le projet est visible au-delà de la route, mais la végétation des jardins et les bâtiments agricoles jouent un rôle important d'écran.	Faible	1 930
31	la Massotière	< 5	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle du projet, voire de le masquer.	Très faible	2 110
32	le Verger	< 10	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle du projet, voire de le masquer.	Très faible	1 830
33	la Petite Bosse	< 5	La vallée de l'Argent en contrebas ouvre des vues larges en direction du projet, qui est visible mais déjà relativement distant.	Faible	2 200
34	la Roblinière	< 5	Le massif du bois de Bretignolles masque totalement le projet.	Nul	2 030

Tableau 22 : Effets du projet depuis les hameaux de l'aire d'étude immédiate.



Photographie 184 : Vue sur le projet éolien depuis St-Louis (hameau 1 ; photomontage 26).



Photographie 188 : Vue sur le projet éolien depuis Bois d'Ane (hameau 5 ; photomontage 15).



Photographie 185 : Vue sur le projet éolien depuis la très Chère (hameau 2 ; photomontage 21).



Photographie 189 : Vue sur le projet éolien depuis les Hautes Rimbretières (hameau 6 ; photomontage 18).



Photographie 186 : Vue sur le projet éolien depuis les Basses Rimbretières (hameau 3 ; photomontage 16).



Photographie 190 : Vue sur le projet éolien aux abords de Monconseil et le Petit Monconseil (hameaux 9 et 7 ; photomontage 14).



Photographie 187 : Vue sur le projet éolien depuis Champ Blanc (hameau 4 ; photomontage 27).



Photographie 191 : Vue sur le projet éolien depuis les Noues (hameau 8 ; photomontage 17).



Photographie 192 : Vue sur le projet éolien depuis la Brénelière (hameau 10 ; photomontage 25).



Photographie 196 : Vue sur le projet éolien depuis la Faye (hameau 16 ; photomontage 12).



Photographie 193 : Vue sur le projet éolien depuis le Haut Bourg (hameau 11 ; photomontage 24).



Photographie 197 : Vue sur le projet éolien depuis la Violette (hameau 17 ; photomontage 13).



Photographie 194 : Vue sur le projet éolien depuis l'Inglinière (hameau 12 ; photomontage 22).



Photographie 198 : Vue sur le projet éolien depuis Monthardy (hameau 18 ; photomontage 20).



Photographie 195 : Vue sur le projet éolien depuis les Morzinières et Nazareth (hameau 14 ; photomontage 28).



Photographie 199 : Vue sur le projet éolien depuis Bellefontaine (hameau 22 ; photomontage 29).

6.3.6.4 Perceptions du projet depuis les axes de circulation principaux

Comme indiqué au chapitre 6.3.4.3, page 161, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit, le sens de déplacement.

Deux routes principales traversent l'aire d'étude immédiate. Les impacts du projet éolien sur celles-ci sont décrits ci-dessous. Les principales visibilitées sont localisées sur la carte ci-contre.

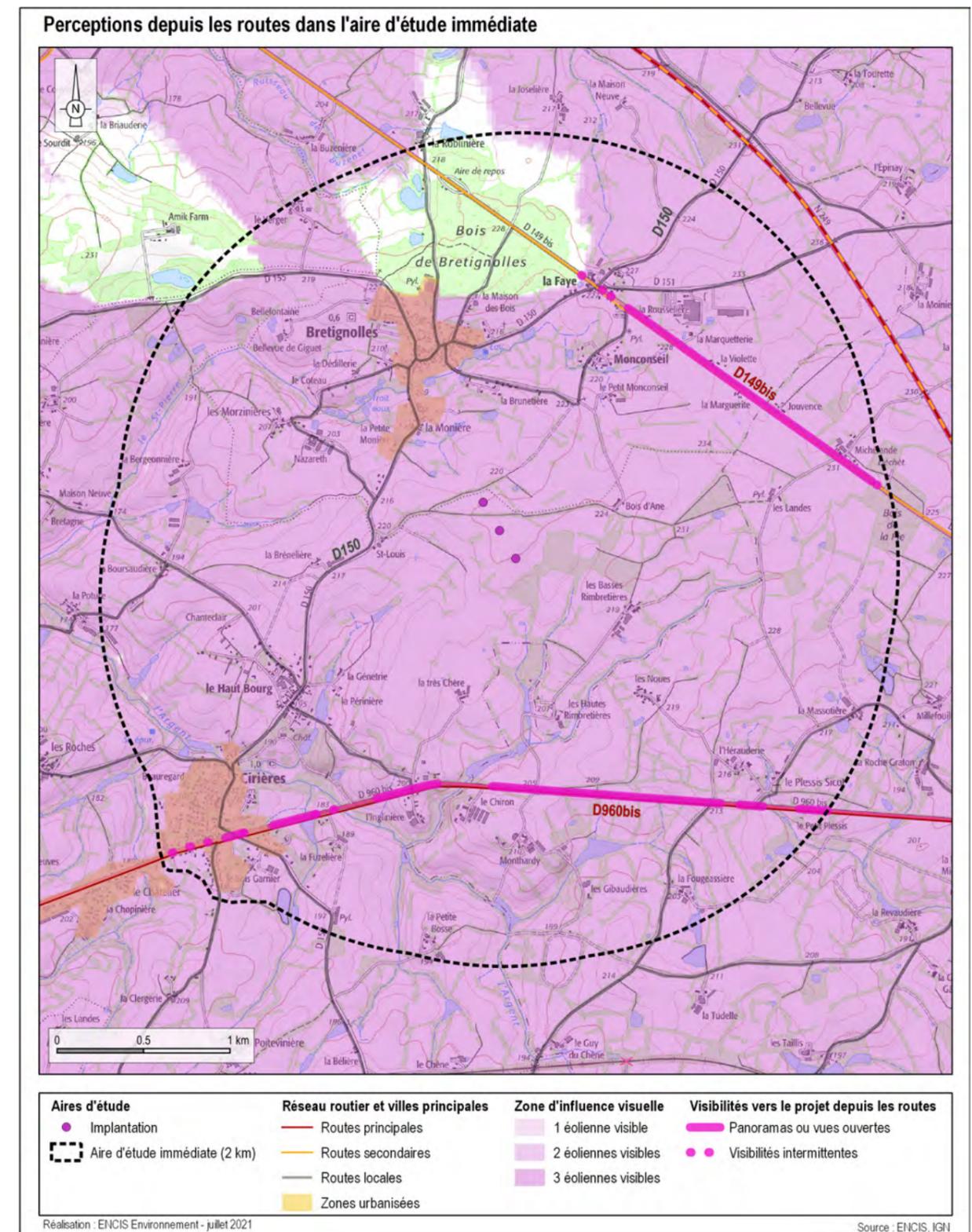
La D960bis au sud de l'AEI

Durant la traversée de Cirières, quelques perceptions sont possibles, au gré des ouvertures dans le tissu bâti, mais elles restent intermittentes, et souvent partielles (lorsque seules les parties supérieures des rotors émergent au dessus des constructions). Une fois quitté le village, les visibilitées sont plus fréquentes mais restent souvent restreintes par le relief et la végétation : seules les moitiés supérieures des rotors sont régulièrement perceptibles.

Dans la moitié est de l'AEI, la majeure partie du parcours permet des perceptions du projet, et la végétation distante ne masque en général que le pied des mâts. Seuls quelques courts tronçons présentent des perceptions totalement refermées vers le nord par la végétation longeant la route, où les écrans végétaux dissimulent complètement les éoliennes. Par endroits, ces filtres ne les dissimulent que partiellement ou ponctuellement, générant des perceptions intermittentes.

La distance d'au moins un kilomètre séparant la route du projet tend à réduire sa prégnance visuelle, tandis que le réseau bocager forme des motifs végétaux qui le repoussent à l'arrière-plan. De plus, le projet ne se situe pas dans l'axe de la voie, ce qui réduit sa visibilité pour les conducteurs.

L'impact sur cette route est modéré dans la moitié est de l'AEI, et faible à modéré dans la moitié ouest.



Carte 54 : Perception visuelle du projet depuis les routes principales de l'AEI.

La D149bis du nord à l'est de l'AEI

La densité végétale du bois de Bretignolles, au nord, empêche toute perception du projet durant son franchissement. À la sortie sud-est de ce bois, le tissu bâti peu dense du hameau de La Faye crée un écran visuel discontinu : des visibilitées très fugaces et partielles des éoliennes sont possibles au gré de quelques ouvertures entre les constructions. En revanche, les visibilitées vers le projet sont larges et ouvertes entre La Faye et le bois de la Pie, soit la moitié du tronçon de cette voie franchissant l'AEI.

Tout comme pour la D960bis, la distance d'au moins un kilomètre séparant la route des éoliennes tend à réduire leur prégnance visuelle, tandis que le réseau bocager forme des motifs végétaux qui les repoussent à l'arrière-plan. De plus, le projet ne se situe pas dans l'axe de la voie, ce qui réduit sa visibilité pour les conducteurs. ***L'impact sur cette route est globalement modéré.***

Des routes de desserte locale, empruntées par les riverains dans leurs déplacements quotidiens, sont également susceptibles d'offrir des perceptions importantes du projet, notamment la route D150 entre Cirières et Bretignolles, puis vers le nord-est de l'AEI.



Photographie 200 : Perception du projet depuis la D960bis au niveau du parking de Monthardy (photomontage 19).



Photographie 201 : Perception du projet depuis la D149bis au niveau du hameau la Violette (photomontage 19).